

Daniel RIGOUT, réélu Président du syndicat des Entreprises Générales de France (EGF)

Paris, le 15 juin 2022 - **A l'issue de l'assemblée générale de l'organisation professionnelle des Entreprises Générales de France (EGF), qui s'est tenue le 14 juin à Paris, Daniel RIGOUT a été réélu président pour un mandat de trois ans.**

Daniel RIGOUT, 68 ans, ingénieur à l'Ecole Centrale de Paris (devenue CentraleSupélec), officier de la Légion d'Honneur, a fait toute sa carrière dans le bâtiment et les travaux publics au sein des groupes VINCI et Bouygues Construction.

Pendant 30 ans, au sein de Bouygues Construction, il a successivement exercé les fonctions de Directeur général de Bouygues Entreprises France Bretagne - Pays de Loire, puis de Bouygues Entreprises France Nord et Belgique, ainsi que des filiales spécialisées en travaux publics (DTP terrassement et VSL International). Jusqu'en 2017, il a assuré la direction générale de Bouygues Bâtiment International. Il est aujourd'hui conseiller du P-DG de Bouygues Construction, Pascal Minault, et vice-président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB).

Daniel RIGOUT a également présidé pendant 15 ans le conseil d'administration de CentraleSupélec, membre fondateur de l'Université Paris Saclay.

En plus de l'action traditionnelle du syndicat dans les domaines de la normalisation, de la prévention-santé-sécurité ou de la RSE, Daniel RIGOUT entend mobiliser les forces du syndicat sur deux sujets prioritaires au cours des trois prochaines années :

- **la décarbonation** du secteur de la construction : EGF participe déjà activement à la feuille de route lancée par le gouvernement pour atteindre les objectifs de sa Stratégie nationale bas carbone. Les entreprises générales ont une position singulière au sein de la filière de la construction : de par leur capacité d'innovation et les engagements qu'elles prennent vis à vis de leurs clients, elles ont un rôle à jouer dans la mobilisation de l'ensemble des acteurs ;
- **la réponse aux besoins de la société** : le niveau de production de logements depuis plusieurs années ne permet pas de répondre aux attentes des ménages, en particulier dans les zones tendues ; ce déficit de production s'accompagne d'une hausse des coûts, à l'heure où les Français sont de plus en plus confrontés à des tensions sur leur pouvoir d'achat. Les entreprises générales et l'ensemble de la filière de la construction ont un rôle à jouer et

des réponses à apporter sur un enjeu qui représente 30 à 40 % du budget mensuel des familles.

« La construction et la rénovation ne sont pas un obstacle mais un levier pour parvenir à une société décarbonée, qui constitue plus que jamais l'horizon de l'ensemble des entreprises d'EGF », estime Daniel RIGOUT.

L'action du syndicat s'organisera autour de cinq délégations nationales qui animent les travaux de ses commissions ainsi que quatorze délégations régionales :

- la Délégation Construire durable, présidée par Jacques Marcel (GCC), vice-Président d'EGF
- la Délégation Répondre aux besoins, présidée par José-Michaël Chenu (VINCI), vice-Président d'EGF
- la Délégation Marchés, présidée par Gilles Dupont (Eiffage Construction), trésorier et membre du Bureau d'EGF
- la Délégation RSE-RH, présidée par Thierry Fistarol (Bouygues Bâtiment Ile-de-France), membre du Bureau d'EGF
- la Délégation Technique, présidée par Patrick Zulian (Spie batignolles), membre du Bureau d'EGF.

Contact presse : Laurence Francqueville - 06.65.51.92.95 - francqueville@egfbtp.com

L'organisation professionnelle des Entreprises générales de France BTP (EGF), membre de la Fédération Française du Bâtiment et de la Fédération Nationale des Travaux Publics, regroupe plus de 1000 sociétés qui totalisent 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel dans le BTP en France et emploient plus de 80 000 salariés. Les Entreprises Générales de France sont reconnues pour leur capacité à innover et leur approche globale et durable de l'acte de construire.
